

Les accusateurs et la défense se présenteront au procès politique contre le vice-président équatorien Jorge Glas



Quito, 3 janvier (RHC/PL)- La Commission de Fiscalisation de l'Assemblée Nationale de l'Équateur a fixé les dates pour la présentation de charges et d'arguments de défense au procès politique contre le vice-président Jorge Glas qui est en prison préventive .

Selon cette instance, le 5 janvier, les accusateurs pourront comparaître et remettre leurs documents tandis que Jorge Glas aura droit à sa défense le dimanche 7 janvier.

La commission a pris cette décision après avoir considéré comme recevables la demande de procès politique contre le vice-président équatorien, condamné à 6 ans de prison pour association de malfaiteurs dans l'affaire de corruption de l'entreprise brésilienne Odebrecht, ainsi que les résolutions du Conseil d'Administration Législative et le verdict d'admissibilité de la Cour Constitutionnelle.

La commission a également invité le procureur général, Carlos Baca, afin qu'il présente un rapport sur la marche de l'enquête sur le versement de pots-de-vin

par Odebrecht en échange de contrats pour la construction d'ouvrages.

La fin de semaine dernière, le vice-président a envoyé une lettre au président de l'Assemblée Nationale, José Serrano, dans laquelle il a demandé qu'on lui permette de comparaître devant les parlementaires pour user de son droit de défense.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/151716-les-accusateurs-et-la-defense-se-presenteront-au-proces-politique-contre-le-vice-president-equatorien-jorge-glas>



Radio Habana Cuba